

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS MUNICIPALES

P 1/2 - Conseil municipal du 12 septembre 2016

P 3 - Lutte contre les rats et les souris
- Etat civil
- Balayage mécanique des rues
- Accueil de loisirs - ALSH

P 4 - Accueil jeunes – Kub'ado
- Temps d'Accueil Périscolaire
- Inscriptions sur les listes électorales

P 5 - Menus du restaurant scolaire

VIE ASSOCIATIVE

P 6 - Les Godillots du Plessis
- Détente & Loisirs
- le Comité des Fêtes

P 7 - Genes't Gym
- Les P'tites Mains

P 8 - Le Genest Arts Martiaux

P 8/9 - Atoulire

P 9 - APEGE

INTERCOMMUNALITE

P 9 - RAM

AUTRES INFORMATIONS

P 10 - stop-djihadisme.gouv.fr
- Réseau téléphonique

P 11 - Région Pays de la Loire
- SAUR
- France Adot 53
- Annonce
- Petites annonces

P 12 - Objets trouvés
- Remise des articles pour les infos
- Dates à retenir

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.

CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE ENTRE LE GENEST ET SAINT-ISLE

La convention est proposée par le Conseil départemental suite aux travaux d'aménagement de la route départementale n°278 entre Le Genest et Saint-Isle, sur les communes de Le Genest-Saint-Isle et Saint-Berthevin. Les aménagements comportent :

- carrefour au droit de l'intersection des RD 278* et 576**
 - élargissement chaussée
 - raccordement voiries communales à la RD 278
 - voie douce parallèle à la RD278
 - plateau à l'entrée de Saint-Isle
- * RD 278 : Saint-Isle aux Chênes Secs
** RD 576 : Saint-Berthevin - Olivet

La commune s'engage à entretenir à ses frais :

- la chaussée, les équipements, les abords et les dépendances des voies communales,
- la chaussée de la RD 278 et ses dépendances au droit du plateau à l'entrée de Saint-Isle,
- la voie douce (piste cyclable),
- les dépendances vertes face à la maison du carrefour RD 576
- la signalisation directionnelle des voies communales et des noms de lieux-dits.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'IMPLANTATION, L'EXPLOITATION ET LE FINANCEMENT DE POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES DECHETS MENAGERS

La convention est proposée par la Communauté de Communes du Pays de Loiron (CCPL) suite au déploiement de points tri d'apport volontaire (PAV) et au renouvellement du parc de bornes.

Les PAV sont implantés sur des parcelles appartenant à la commune qui accorde une autorisation d'occupation des lieux à la CCPL.

La convention a pour objet de définir les conditions administratives, techniques et financières pour l'implantation, l'entretien et l'exploitation des bornes d'apport volontaires.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONVENTION AU TITRE DE L'IMPLANTATION ET DU RACCORDEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE PUBLIQUE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

La convention est proposée par le Syndicat Départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne (SDEGM) dans le cadre du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

La commune autorise l'implantation et le raccordement de cet équipement destiné à la recharge de véhicule électrique, sur son immeuble (parking terre/pierre de l'Espace Roger Janvier).

La fourniture, la pose et le raccordement des équipements sont supportés intégralement par le SDEGM.

Le coffret mural ou la borne sont raccordés directement sur le réseau public de distribution d'électricité. Les consommations d'électricité liées aux différentes recharges ponctuelles sont supportées financièrement par la commune ainsi que le surcoût d'abonnement annuel du comptage existant.

Le coût associé à la charge d'un véhicule électrique est estimé en moyenne entre 1.50 € et 2.50 €. Au regard du parc actuel des véhicules électriques immatriculés en Mayenne, le nombre mensuel de charge est évalué de 1 à 2 par coffret. La dépense annuelle serait de l'ordre de 18 à 60 € pour la commune.

Le SDEGM envisage, dans un premier temps, la gratuité de ce service aux usagers. Au-delà des 2 ans, il s'engage à indemniser la commune de l'ensemble des dépenses de consommation électrique.

La charge financière, au titre du fonctionnement, acquittée annuellement par le SDEGM est estimée à 600 € par Wall-box ou borne.

La seule recette perceptible relève de la vente des cartes magnétiques garantissant la sécurité d'accès (60 €), valable 2 ans.

La présente convention est conclue pour une durée de 2 ans, à compter de sa notification par la Commune au SDEGM.

CONVENTION RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU PAYS DE LOIRON

La convention est proposée par la Communauté de Communes du Pays de Loiron (CCPL) dans le cadre de sa compétence « Mise en réseau des bibliothèques ».

La CCPL souhaite apporter une aide aux bibliothèques/médiathèques communales de la CCPL en renforçant les logiques de réseau. Cette collaboration a pour objectif d'accompagner le réseau des bibliothèques dans l'évolution des missions des médiathèques (développement des services proposés aux usagers, intégration des évolutions des outils numériques...) et vers un accès aux ressources documentaires pour tous.

MAITRISE D'ŒUVRE EQUIPEMENTS ANNEXES A UN TERRAIN DE FOOTBALL

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre pour construire, en bâtiments modulaires, des équipements annexes à un terrain de football et le franchissement du Vicoin, l'offre du cabinet A3 Architecture a été retenue pour un montant de 19 000.00 € HT.

CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL

Suite à la consultation pour construire un terrain de football, l'offre de l'entreprise PIGEON TP a été retenue pour un montant de 275 000.00 € HT.

PROPOSITION DE VENTE DE TERRAINS PAR M. ET MME BIEQUE

M. et Mme BIEQUE proposent de céder à la commune une parcelle de terrain dont ils sont propriétaires. Cette parcelle, d'une surface approximative de 2ha et 19ca, se situe en sortie d'agglomération, chemin de Pinceloup. Elle est classée en 2AUh au Plan Local d'Urbanisme (PLU) Le prix proposé est de 2 € le m².

Etant précisé que la commune dispose de surfaces de terrains classés en 1AUh au PLU assez importantes pour les prochaines années, le Conseil municipal ne souhaite pas, actuellement, faire l'acquisition de terrain au motif que le PLUi (intercommunal) qui démarre ne permet pas de confirmer le classement de la parcelle en 2AUh. Cette proposition pourra être réexaminée à l'issue du PLUi.

TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT - PART COMMUNALE : PAS D'AUGMENTATION EN 2017

Il est décidé de ne pas augmenter la part communale du service d'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2017.

BIBLIOTHEQUE - DESHERBAGE

Conformément au Code général des collectivités locales, et notamment les articles qui régissent les modalités de désaffectation et d'aliénation des biens du patrimoine communal,

Considérant qu'il est nécessaire de valoriser une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale, Conformément aux directives de la Bibliothèque départementale de la Mayenne,

Sont définis comme suit les critères et les modalités d'élimination des ouvrages n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque municipale, à savoir :

- mauvais état physique ou contenu manifestement obsolète : les ouvrages éliminés seront détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler,
- nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins : les ouvrages éliminés pour cette raison seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin (maisons de retraite, hôpitaux...) ou à défaut détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler,
- formalités administratives : dans tous les cas, l'élimination des ouvrages sera mentionnée par un procès-verbal, et les documents annulés sur les registres d'inventaire.

L'agent du patrimoine à la bibliothèque municipale, en concertation avec la bibliothécaire intercommunale, est désigné pour procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus, et dresser les procès-verbaux d'élimination.

Il est décidé de faire don à l'association Atoulière, de l'ensemble des ouvrages mentionnés sur le procès-verbal du 9 septembre 2016. Ces ouvrages pourront être vendus par l'association lors d'une foire aux livres. Les documents invendus seront remis à l'association Valoren de GORRON, pour traitement.

LUTTE CONTRE LES RATS ET SOURIS

La lutte contre les rongeurs commensaux est une action de santé publique nécessaire, car les rats (rat gris, rat noir) et les souris consomment et souillent les denrées stockées, détruisent matériel électrique et isolants, transmettent certaines maladies à l'homme et au bétail (leptospirose, salmonelles, etc.).

Sous contrôle du FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) de la Mayenne, la prochaine campagne de dératisation aura lieu **du 15 octobre au 15 décembre 2016**.

Un arrêté municipal a été pris afin de permettre cette lutte collective au Genest-Saint-Isle.

Les personnes concernées par ce problème pourront venir en mairie à compter du 15 octobre 2016 pour récupérer le raticide-souricide mis à disposition gratuitement par la commune.

ETAT CIVIL

Mariages

- Monsieur LOUIS Christophe et Madame DUBOIS Pauline, domiciliés à AIGNE (Sarthe).
- Monsieur MOTTIER Patrick et Madame DELAHAIE Claudine domiciliés 6 rue du Plessis.

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit
du dimanche 16 au lundi 17 octobre 2016.

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

ACCUEIL DE LOISIRS ALSH

Vacances de la Toussaint
du 20 octobre au 2 novembre 2016

Thématique : « Les héros des enfants ! »

Principales activités pour petits et grands : création de costumes, fabrication de masques, balade fantastique, parcours de motricité, atelier bibliothèque, atelier cuisine...

Temps forts :

- Mardi 25 octobre 2016 : Balade fantastique
- Mercredi 2 novembre 2016 : Goûter parents

Avis de recherche

Pour la réalisation de nos activités, nous sommes à la recherche de :

- Vieilles nappes cirées (même abîmées)
- Pièces de scrabble (même incomplètes)
- Magazines, bandes-dessinées
- Briques de lait carré
- Bouteilles de soda
- Carton plat et fin
- Tissu rouge uni
- Chaussettes adultes
- Gants de toilette
- Petits pots de bébé en verre avec couvercle
- Pots de fleurs de toutes tailles et terre cuite (pas de plastique)
- Pantalons pour change d'enfant : 3-4 ans, 5-6 ans et 7-8 ans.

Au cas où vous auriez, chez vous, un de ces objets qui ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !

Vous en remerciant par avance.

INFORMATIONS MUNICIPALES

KUB'ADO ACCUEIL JEUNES

Le programme des vacances de la Toussaint est disponible à l'accueil Kub'ado.
Inscriptions auprès de Coline.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

La première période de TAP a débuté le lundi 12 septembre et s'achèvera le 18 octobre.
Les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle et les enfants de l'école élémentaire sont accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs et de la bibliothèque.

Pour les maternelles :

Détente et créativité	Marie-Anne	Street art' et Land'art
	Claudine	Décoration et nomination des groupes
Activités physiques et pratiques ludiques	Gisèle	Activités sportives
	Catherine	Jeux collectifs
Activités littéraires	Joscelyne	Livres animés et marionnettes

Pour les primaires :

Thématique : « Le Vivre ensemble »

Détente et créativité	Coline	Les règles du vivre ensemble
	Jean-Noël	Le dodécaèdre du vivre ensemble
Activités physiques et pratiques ludiques	Hélène	Jeux de société
	Amélie	Jeux de coopération
Activités littéraires	Sandrine	Jeux de mots

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31 DECEMBRE 2016

Les listes électorales sont tenues à jour en mairie conformément au code électoral.

Une nouvelle révision vient de commencer au 1^{er} septembre. De nouvelles cartes électorales seront distribuées avant les élections de l'an prochain (présidentielles et législatives).

L'inscription sur les listes électorales

En cas de changement de domicile, dans la même commune ou d'une commune à une autre, vous devez demander votre inscription sur les listes de votre commune de résidence.

Votre demande d'inscription peut être déposée à tout moment de l'année en mairie. Sachez toutefois que si vous faites votre demande avant le 31 décembre 2016, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2017. En revanche, si vous la faites après le 31 décembre 2016, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter qu'à compter du 1^{er} mars 2018.

Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire ?

Grâce à une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité, vous pourrez justifier votre majorité, votre nationalité française et la jouissance de vos droits civils et politiques. Il vous faudra également prouver votre attache avec la commune grâce à un avis d'imposition, une quittance de loyer, une facture d'eau ou d'électricité.

Réinscription et radiation

Le principe de permanence des listes fait que vous n'avez pas à vous réinscrire chaque année. Cependant, si vous déménagez dans une autre commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. De ce fait, votre radiation se fera automatiquement dans l'ancienne commune.

De même, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune du Genest-Saint-Isle, signalez-le au secrétariat de Mairie. En effet, la commune compte deux bureaux de vote et votre déménagement peut entraîner un changement de bureau.

Renseignement au 02.43.02.11.95

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE



Des légumes bio seront intégrés aux repas suivant les arrivages

S 40	S 41	S 42	S 43	S 44
lundi 3 octobre 2016	lundi 10 octobre 2016	lundi 17 octobre 2016	lundi 24 octobre 2016	lundi 31 octobre 2016
Surimi / maïs Rôti de porc Purée de pommes Fromage Fruit	Salade d'automne Jambon grill braisé Frites Fromage blanc bio	Emincé de poulet Légumes et riz Glace	Charcuterie Poisson meunière Carottes à la crème Pâtisserie	Crudités Grignottes de poulet Pommes de terre Fromage Fruit
mardi 4 octobre 2016	mardi 11 octobre 2016	mardi 18 octobre 2016	mardi 25 octobre 2016	mardi 1 novembre 2016
Salade risetti Filet de poulet Céréales / Ratatouille Fromage Fruit	Brochettes surprise Poisson Crumble de courgettes Fromage Ananas Pompadour	Carottes râpées Poisson Pomme de terre vapeur Yaourt bio	Concombres Sauté de dinde Céréales gourmandes bio Fromage Fruit	Féried
mercredi 5 octobre 2016	mercredi 12 octobre 2016	mercredi 19 octobre 2016	mercredi 26 octobre 2016	mercredi 2 novembre 2016
Charcuterie Tartine (porc) aux légumes Salade verte Fruit	Tomates basilic Bougail de Chipolatas Semoule Laitage	Piémontaise Steak haché Haricots verts Fromage Salade de fruits	Radis Pizza Salade verte Compote / biscuit	Feuilletés au fromage Jambon grill Lentilles Fruit
jeudi 6 octobre 2016	jeudi 13 octobre 2016	jeudi 20 octobre 2016	jeudi 27 octobre 2016	jeudi 3 novembre 2016
Pain bio Salade de fromages Sauté de veau Petits pois Yaourt bio	Pain bio Radis / beurre Bolognaise de bœuf Pâtes bio Compote / biscuit	Pain bio Céleri rémoulade curry Rôti de porc Haricots blancs bio tomates Laitage	Pain bio Rillettes de saumon Omelette fromage pommes de terre Salade verte Fruit	Pain bio Salade de saumon Bruschetta Salade verte Fromage Glace
vendredi 7 octobre 2016	vendredi 14 octobre 2016	vendredi 21 octobre 2016	vendredi 28 octobre 2016	vendredi 4 novembre 2016
Concombre fromage blanc Poisson Pomme de terre vapeur Pâtisserie	Œuf dur mimosa Filet de dinde coco Patates douces Fruit	Rillettes de sardines Sauté de veau Pâtes bio Champignons Fruit	Tarte aux poireaux Rôti de bœuf Petits pois Fromage blanc bio	Carottes râpées Poisson Fondue de poireaux Pâte perles Laitage

Viande Française

Fruits ou légumes de saison

Ce menu pourra être modifié exceptionnellement en cas de défaillance d'un fournisseur, ou si des impératifs de service l'imposent.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

LES GODILLOTS DU PLESSIS

vous proposent une randonnée pédestre :

**dimanche 30 octobre 2016
à ARGENTRE-DU-PLESSIS**

Distance environ : 12 km.

Rendez-vous pour co-voiturage à 13h au Parc du Plessis du Genest-Saint-Isle (arrivée à 14 h à Argentré-du-Plessis)

Co-voiturage : 3,24 €

Licencié : gratuit / Non licencié : 1 €

Responsable de la sortie :

Roger PORTIER : 02.43.02.41.63
06.31.35.56.76

Rando amitiés

DETENTE & LOISIRS

GYM DOUCE

le jeudi matin de 9h à 10h

Il reste quelques places. Vous pouvez participer à une séance gratuite, afin de voir si cela vous plaît.

Les cours ont lieu le jeudi matin de 9h à 10h. La première séance a lieu le jeudi 6 octobre 2016.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Gérard SAUDRAIS,
tél. : 06.23.29.18.01

Résultats du concours de boules

Hommes :

Principale :

1^{ère} équipe : Perrier Didier, le Genest-Saint-Isle - Joubrel Eric, Le Genest-Saint-Isle

2^{ème} équipe : Verry William, le Genest-Saint-Isle - Fossoul Laurent, Vire

Consolante

1^{ère} équipe : Rousselet Alain, le Genest-Saint-Isle - Fauchaux Jacky, Loiron-Ruillé

2^{ème} équipe : Beaudoin Patrick, le Genest-Saint-Isle - Planchenaut Marcel, Laval

Femmes :

1^{ère} équipe : Cadiou Odile, le Genest-Saint-Isle - Vinatier Amandine, le Genest-Saint-Isle

2^{ème} équipe : Briant Angélique, le Genest-Saint-Isle - Bêcher Hélène, Le Genest-Saint-Isle

3^{ème} équipe : Beucher Josy, le Genest-Saint-Isle - Rivet Eva, le Genest-Saint-Isle

Enfant :

1^{ère} équipe : Anselin Baptiste, Changé - Veugeois Adrien, le Genest-Saint-Isle

2^{ème} équipe : Gastineau Timéo, le Genest-Saint-Isle - Régnaud Lucas, le Genest-Saint-Isle

3^{ème} équipe : Briant Matéo, Le Genest-Saint-Isle - Mâlin Apolline, le Genest-Saint-Isle

4^{ème} équipe : Leroy Célestin, le Genest-Saint-Isle - Boisseau Nathan, le Genest-Saint-Isle

Résultat de la souscription volontaire

1 - Bon voyage : Mr Mouzer Danie, le Genest-Saint-Isle

2 - Tablette : Mr Janvier Roger, le Genest-Saint-Isle

3 - Barbecue Weber : Mr Héлары Pierrick, le Genest-Saint-Isle

4 - Aspirateur sans fil : Mr Terrier Philippe, le Genest-Saint-Isle

5 - Barre de son : Mr Frin Maëlan, le Genest-Saint-Isle

6 - Robot Blinder : Mr Saladin Raphaël, Laval

7 - Bon d'achat Intersport : Mr Plessis Christian, le Genest-Saint-Isle

8 - Bon cadeau Salvart : Mr Morand Eric, Olivet

9 - Coffret de vin : Mme Croissant Maëva, le Genest-Saint-Isle

10 - Lave vitre : Mr Moutelière Fabien, le Genest-Saint-Isle

11 - Panier garni : Mr Leblanc Christophe, Laval

12 - Coffret outillage : Melle Canet Amélie, le Genest-Saint-Isle

Le comité des fêtes remercie vivement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement des deux jours de fête. Merci à la municipalité, aux employés communaux, aux sponsors, aux commerçants, aux artisans, aux bénévoles et à la batterie fanfare l'Infatigable pour sa participation.

Le Comité des fêtes

GENES'T GYM

Vous cherchez une activité pour la saison 2016/2017 ?
Profitez-en, il reste des places au Genes't Gym.

Nous vous proposons, cette année, 3 activités dispensées par des professeurs diplômés :

A l'Espace Roger Janvier, chemin de Pinceloup

- **Step** : mercredi soir de 20h45 à 21h30

- **Gym volontaire** : jeudi soir de 19h30 à 20h30

A la salle des fêtes, rue des Sports

Djembel mix : une danse type africaine rythmée, mardi soir de 19h30 à 20h30

TARIF : facilité de paiement en 3 fois, coupons sports, chèques vacances et tickets CAF acceptés,

Step : 80 € **Gym** : 75 € **Djembel mix** : 90 €

Pour une inscription à 2 activités différentes une réduction de 15 € est accordée ainsi que pour l'adhésion de deux membres d'une même famille (même adresse).

A l'espace Roger Janvier, il est demandé d'apporter des chaussures de sport propres dans un sac et de les enfiler dans les vestiaires avant de pénétrer dans la salle.

Afin de découvrir nos activités, vous pouvez participer à **2 séances gratuites par activité.**

Inscriptions : lors des séances, des bulletins d'adhésion sont à votre disposition

Il vous faudra prévoir un **certificat médical** pour l'inscription définitive.

Contacts pour tout renseignement :

Marie-Edith Breton : 06.83.58.47.40
mail : marie-edith.breton@laposte.fr

Nathalie Rouzier : 09.64.43.45.56/06.04.44.81.72
mail : nrouzier53@orange.fr

Colette Joannet : 02.43.69.86.40
mail : jean.joannet@wanadoo.fr

Jessica Jefrau : 06.73.58.01.30
mail : jessica.jefrau@laposte.fr

LES P'TITES MAINS

Point sur les inscriptions

Couture : il reste de la place le mercredi soir, en cours débutant, de 20h à 22h

Tricot : lundi soir 20h-22h

Méditation : mercredi soir 20h-20h45

Informatique : seulement 2 inscrits. Si nous n'avons pas de personnes complémentaires, nous n'allons pas pouvoir maintenir l'activité cette année.

Art floral : mercredi soir 20h30-22h30

Anglais : cours le mardi 18h30-19h30 et 19h45-20h45 si assez de personnes pour 2 cours.

Une réunion d'information et de niveau aura lieu le
mardi 4 octobre
à 18h30
à la maison des associations.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Marché de Noël

Nous vous invitons à prendre note de la 3^{ème} édition du marché de Noël, le dimanche 27 novembre 2016, à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle.

Il nous reste encore quelques places donc si vous êtes intéressés pour exposer, merci de vous faire connaître rapidement au 02.43.69.16.75
ou par mail : lesptitmain53@gmail.com

Nous comptons sur votre participation.

Le bureau des P'tites Mains

LE GENEST ARTS MARTIAUX



Vous n'avez pas encore choisi votre nouvelle activité ou celle de vos enfants ?

N'hésitez pas, venez nous rencontrer ou essayer nos cours, il reste encore de la place pour vous.

Nous vous proposons :

Viet vo dao

Cours enfants dès 5 ans

Nés de 2011 à 2009 : mardi 18h / 19h

Nés de 2008 à 2005 : jeudi 18h / 19h

Cours ados et adultes : mardi et jeudi 19h15 / 20h45

Body viet fitness

Tous les lundis de 19h30 à 20h30

Viet tai chi

1 mercredi par mois : 19h30-20h30

Prochain cours le 19 octobre

Et en nouveauté cette saison : **cours de self défense**

2 mercredis par mois : 19h30 / 20h30

Prochain cours le 12 octobre.

Tous nos cours ont lieu à **l'Espace Roger Janvier**

Pour s'inscrire :

• un certificat médical d'aptitude

• une cotisation annuelle :

VVD enfants nés entre 1999 et 2011 : 65 €

VVD ados adultes nés avant 1999 : 85 €

Self défense ou Viet tai chi : 50 €

Body viet fitness : 65 €

Pour plus de renseignements :

legenest.artsmartiaux@orange.fr

ou par tél : 06.31.98.66.04

ATOULIRE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rappel des horaires d'accueil au public

- lundi : 18h -19h

- mercredi : 15h -18h

- vendredi : 15h45 - 18h30

- samedi : 10h -12h



Le **lundi 31 octobre**, exceptionnellement, la bibliothèque sera fermée (aucun bénévole ne pouvant être présent à cette date).

Conférence : quels livres pour les 1^{ères} lectures ?

L'entrée au CP amenant souvent des interrogations, le Réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron propose, en partenariat avec les librairies Jeux Bouquine et M'Lire de Laval, une rencontre conférence à destination des parents, enseignants et professionnels du livre, afin de présenter les fondamentaux de l'entrée en lecture autonome : quels livres ? à quels moments ? comment s'y prendre ? et pour quoi faire ? ...

mercredi 12 octobre

à 20h30

à la salle Les 3 Chênes, Loiron-Ruillé

Avec Aline Eisenegger - Centre national de la littérature pour la Jeunesse

Sophie Chanourdie - Directrice éditoriale du département fiction aux éditions Milan,

Céline Rondeau-Gardie et Charlène Mur pour l'association Lire et Faire Lire.

Inscription au 02.43.10.25.79

Séance bébés-lecteurs

Vendredi 28 octobre 2016

à partir de 9h30 à la bibliothèque

N'hésitez pas c'est un vrai régal pour les petits et les grands qui les accompagnent !

Confessions érotiques

Accompagné d'une violoncelliste, Patrick Sueur de la Hop Cie, proposera une lecture en musique tirée de textes contemporains issus de la valise littérature érotique. Cette valise, prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne, sera disponible de septembre à juin sur le réseau

mardi 15 novembre à 20h

Salle du Prieuré, Olivet

A partir de 16 ans, gratuit, inscription au 02.43.10.25.79

Atelier d'écriture sur 5 séances : création d'un fanzine

Dans le cadre de sa résidence d'écriture en Mayenne organisée par Lecture en Tête, Marlène Tissot propose la création d'un fanzine, magazine élaboré par des amateurs passionnés en lien avec le milieu artistique et culturel (musique, cinéma, littérature, photographie, bande-dessinée, cuisine, mode, etc.). Autour d'un thème choisi par les participants de l'atelier, chacun donnera naissance à des créations individuelles ou communes. Avis aux créatifs !!

A partir de 16 ans, amateur ou confirmé. Gratuit.

Inscription au 02.43.10.25.79.

Association ATOULIRE

APEGE

L'étang d'Olivet se dévoile !

Une date, le **21 octobre et deux rendez-vous** :

- à **18h00**, les membres de l'APEGE et de PIC VERT vous attendront sur place pour vous guider et observer de plus près les oiseaux d'eau de l'étang d'Olivet : leurs noms, leur description et leur mode de vie n'auront plus de secrets pour vous.

- à **20h30**, à la salle du café associatif « La voix de garage », deux intervenants viendront nous parler des étangs.

D'abord un historien local, M. Lapeyre, nous éclairera sur l'origine de cet étang.

Ensuite, un technicien aquacole, spécialiste de la gestion des étangs, M Trintignac, nous présentera différents aspects des étangs mayennais : intérêt environnemental, social et historique.

Ces deux animations sont gratuites et ouvertes à tous... Profitez-en !

LE RAM **Le Relais Assistant(e)s** **Maternel(le)s** **du Pays de Loiron**

Au service des parents, futurs parents, des assistants maternels agréés et des candidats à l'agrément, le RAM est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Pour les parents et les futurs parents

Des informations sur l'ensemble des modes d'accueil et les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel, de l'embauche à la rupture.

Pour les assistants maternels et candidats à l'agrément

Un accompagnement dans l'exercice de votre profession (temps de rencontre, mise à jour des coordonnées et disponibilités d'accueil, informations juridiques).

Une information sur les conditions d'accès et d'exercice de la profession.

Pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou parent

Des ateliers d'éveil sont organisés tout au long de l'année, en période scolaire, sur le territoire.

Au Genest-Saint-Isle, ils ont lieu le jeudi de 9h à 12h à l'accueil périscolaire.

Retrouvez le planning et l'actualité du service sur le site internet de la communauté de communes :

www.cc-paysdeloiron.fr

Les permanences du RAM ont lieu à la maison de Pays 53320 LOIRON-RUILLE – tél. 02.43.02.77.66 :

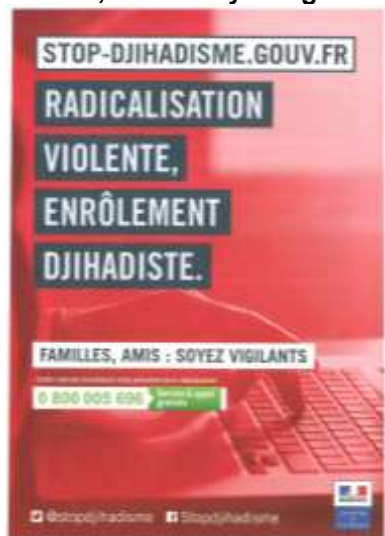
- du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

- le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

AUTRES INFORMATIONS

STOP-DJIHADISME.GOUV.FR

**Radicalisation violente, enrôlement djihadiste.
Familles, amis : soyez vigilants !**



Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

→ par téléphone au 0 800 005 696, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France.

→ par internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.

Qu'est-ce que la radicalisation ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

Le processus de radicalisation est parfois difficilement décelable, mais il se traduit souvent par une rupture rapide du comportement et un changement dans les habitudes de la personne.

Qui touche-t-il ?

Le phénomène de radicalisation concerne le plus souvent les adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il peut également toucher des personnes parfaitement insérées mais vulnérables.

Les actions de prévention

Si la situation est jugée préoccupante, la personne signalée et sa famille bénéficieront d'un accompagnement adapté à leur situation. L'objectif est de prendre en charge l'individu radicalisé pour éviter qu'un drame se produise, sans oublier d'aider ses proches. Si la personne est mineure, des mesures existent pour empêcher son départ en Syrie ou en Irak.

Les écoutants du numéro vert vous orienteront sur les démarches à suivre. Si vous pressentez un départ imminent, rendez-vous au poste de police le plus proche ou à la gendarmerie.

Comment repérer la radicalisation ?

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. **Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.**

- Rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches.
- Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine.
- Nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaire / vestimentaire / linguistique / financier.
- Changements de comportements identitaires : propos sociaux / rejet de l'autorité / rejet de la vie en collectivité.
- Repli sur soi.
- Fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste.
- Pratique de discours antisémite, complotiste...

Centre d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696

Service et appel gratuits

RESEAU TELEPHONIQUE



Coupez vos branches pour garder le fil !

Ne laissez pas la nature envahir le réseau téléphonique.

Le réseau téléphonique véhicule des communications, le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.

Le frottement des branches détériore les câbles et peut provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.



Pour tout renseignement sur l'élagage en Mayenne : Frédéric ROUGEOLLE au 02.43.67.54.57.

Si vous constatez un poteau téléphonique défectueux, vous pouvez le signaler au 0800 083 083 ou sur le site internet <http://www.1013.fr> en communiquant l'identification du poteau : numéro à 6 chiffres indiqué sur l'étiquette bleue qui figure sur le poteau, l'adresse et le nom de la commune.

AUTRES INFORMATIONS

REGION PAYS DE LA LOIRE COMITE DE LIGNE Vous avez la parole !

Pilotés par la Région Pays de la Loire, les comités de lignes réunissent les usagers, les associations, les exploitants (SNCF, autocaristes...), les élus et acteurs locaux. Lieu d'échange et de dialogue, ils permettent de s'informer, de débattre et de recenser les besoins en termes de dessertes, de tarification et sur le fonctionnement des lignes (ponctualité, suppressions, l'information des voyageurs...).

La prochaine réunion se tiendra le

**jeudi 3 novembre 2016
à 18 h**

**Espace Renoir - Rue Auguste Renoir
53950 LOUVERNE**

Cette réunion concerne les axes suivants :

- Le Mans <> Laval <> Vitré (<> Rennes) (ligne ferroviaire n°22)
- Laval <> Nantes (ligne routière n°28)
- Laval <> Angers (ligne routière n°29).

Renseignement Tél. 02 28 20 54 23
Ou comitedeligne@paysdelaloire.fr

L'accès à la réunion est libre et ouverte à tous.

SAUR

Relève des compteurs d'eau du 10 novembre au 17 novembre 2016

La Saur va procéder aux relevés de compteurs d'eau courant novembre.

Pendant cette opération de relève, les agents de la Saur vous remercient de faciliter l'accès à votre compteur. Tous sont porteurs d'une carte professionnelle SAUR : n'hésitez pas à la leur demander.

Si l'agent n'a pu accéder à votre compteur, il laissera dans votre boîte aux lettres un avis de passage sur lequel vous pourrez reporter les chiffres de votre compteur. Afin que votre consommation réelle puisse être prise en compte pour votre facturation, communiquez votre relevé le plus rapidement possible ou prenez un rendez-vous si votre compteur n'a pas été relevé par nos soins l'année précédente.

Vous pourrez également communiquer les index de votre compteur sur le site internet : www.saurclient.fr à partir de votre espace client.

Notre agent se tient à votre disposition pour vous remettre un formulaire d'abonnement à la mensualisation, ce service est gratuit.

Contacts :

Dépannage 24h/24 7j/7 : 02.44.71.05.58

Gérer votre compte sur internet

www.saurclient.fr

**Nous appeler au 02.44.71.05.50 du lundi au vendredi,
de 8h à 18h**

Nous écrire : SAUR - TS 51209 - 49412 SAUMUR Cedex



FRANCE ADOT 53

Don d'organes, tous concernés

L'association France Adot 53 est présente sur le département de la Mayenne depuis 1985.

Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse.

« La greffe d'organes sauve des vies »

En France, en 2015, 21 378 malades étaient en attente d'une greffe. Seulement 5 746 patients ont reçu un organe.

Pour ou contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

France Adot 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL Cedex
Tél/Rép : 02.43.90.68.10
Courriel : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org

ANNONCE

Bienvenue aux vergers du Haut Bourg

Nous proposons la vente directe de pommes issues de notre production.

Nous serons heureux de vous accueillir :
- le mercredi de 9h à 19h sans interruption.
- le vendredi de 17h30 à 19h.
- le samedi de 9h à 12h.
- le dimanche de 9h à 11h.

Valérie et Stéphane Riaud
3 chemin du Haut Bourg – 53940 Le Genest st Isle
tél : 06.95.73.45.93

PETITES ANNONCES

- Recherche un garage en location à petit prix. Tél. : 07.70.74.20.12
- Personnes à mobilité réduite recherchent bénévole ayant le permis de conduire pour donner cours (broderie, crochet, informatique, etc.) et éventuellement pour sortir, faire les magasins ou autre. Tél. : 02.43.02.49.11.
- Recherche chambre chez l'habitant du dimanche soir au vendredi matin. Tél. : 09.81.27.06.08

AUTRES INFORMATIONS

OBJETS TROUVES

Salle des sports : 1 housse avec une raquette de ping-pong et 1 balle.

Parc du Plessis : 1 gilet à fermeture gris/bleu avec deux poches sur le devant – 1 doudou Baby Nat' – parka noir et rouge pour chien.

Salle des fêtes : 1 micro sans fil, modèle : Hybrid 12 VHF – BT MIC.

Autres : 1 boucle d'oreille – 1 chaussette rayée bleue marque Kiabi avec dessin ourson – 1 écharpe couleur parme – 1 porte-clés « Le P'tit normand » - 1 sac Nike – 1 sweat blanc à capuche avec inscription devant en bleu et vert – 1 parapluie Isotoner transparent – 1 trousseau de 5 clés « DK529NW ».

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer.

Dates à retenir au Genest-Saint-Isle en octobre

Mardi 4 octobre	Réunion d'information – Les P'tites Mains
Dimanche 9 octobre	Repas communal - Municipalité
Vendredi 28 octobre	Séance bébés lecteurs – Atoulière
Dimanche 30 octobre	Randonnée pédestre à Argentré-du-Plessis - Les Godillots du Plessis

REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois
de novembre 2016,
remise des articles au plus tard le
jeudi 20 octobre 2016
à la mairie.

**Passée cette date, aucun article
ne sera pris en compte**

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse
de la mairie : mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

Au Pays de Loiron en octobre

Vendredi 14 octobre	Pleurage et scintillement – danse / cirque - les 3 Chênes
---------------------	--